

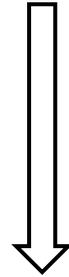
**Les constituants de la phrase dans les
grammaires du français, du latin et du
tchèque utilisées dans les lycées en
Bohême entre 1868 et 1918**

Ondřej Pešek

Université de Bohême du Sud

Quels « lycées » ?

- Diversité, évolution, différentes options au sein d'un seul « type », particularités locales...



- Type de synthèse : le lycée « réel » et le lycée « classique » :
 - les trois langues (le tchèque, le latin, le français) coexistent
 - les deux types diffèrent en nombre d'heures consacrées à l'enseignement du français, mais les méthodes et les manuels utilisés sont identiques

Programme d'études du lycée de Klatovy de 1894 (parcours « classique »)

Matière	Classe							
	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2
Langue latine	7	7	6	6	6	6	5	5
Langue grecque	-	-	4	4	5	5	4	5
Langue tchèque	3	3	2	2	3	3	3	3
Histoire-géographie	3	4	3	3	3	4	3	3
Mathématiques	3	3	3	3	4	3	2	2
Biologie	3	3	-	-	2	2	-	-
Physique (chimie)	-	-	3	3	-	-	3	3
Philosophie	-	-	-	-	-	-	2	2
Géométrie	-	2	2	2	-	-	-	-
Dessin	4	4	4	4	-	-	-	-
Langue allemande	4	3	3	3	3	3	3	3
Langue française					2	2		

Programme d'études du lycée de Klatovy de 1916 (lycée « réel du type A »)

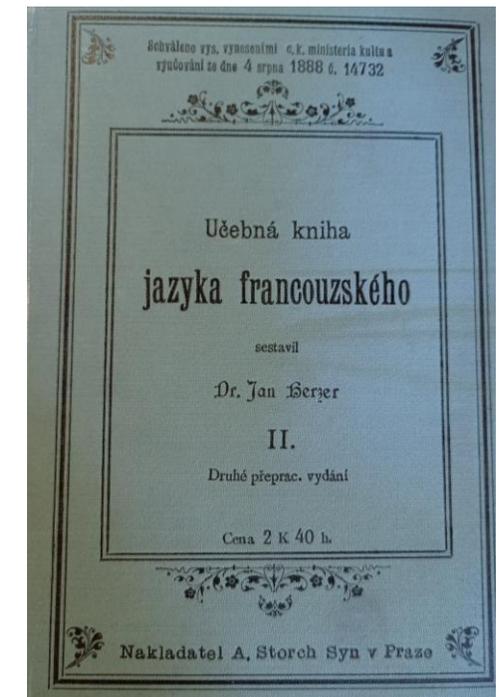
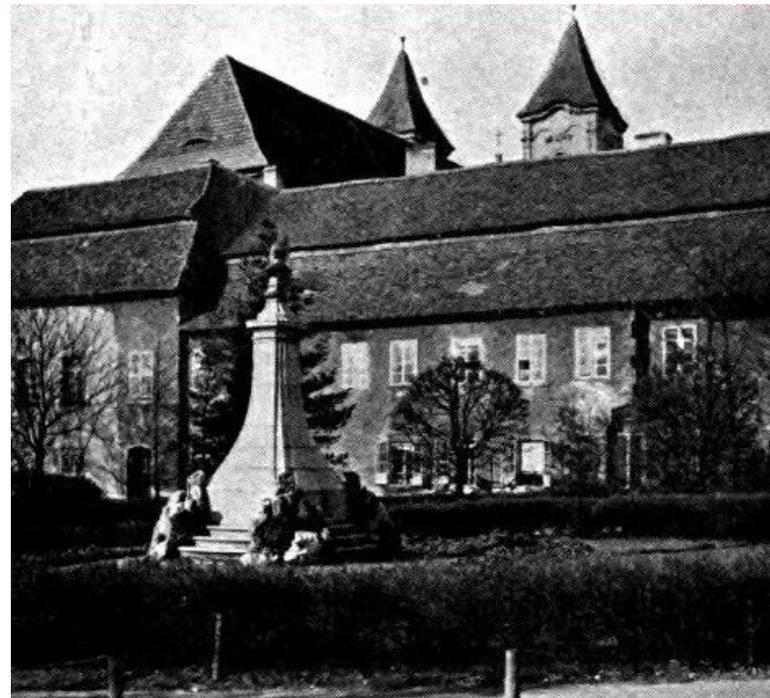
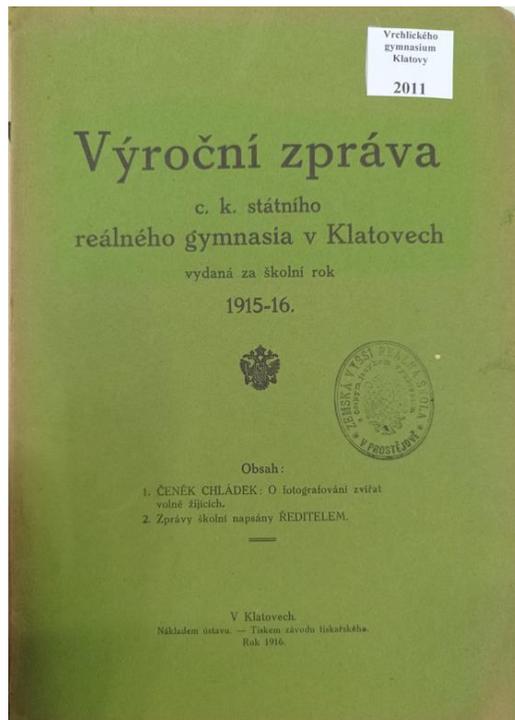
Matière	Classe							
	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2
Langue tchèque	4	4	3	3	3	3	3	3
Langue latine	6	6	6	6	6	5	5	5
Langue française	-	-	4	4	4	3	3	3
Histoire	-	2	2	2	3	3	3	3
Géographie	2	2	2	2	1	1	1	
Mathématiques	3	3	3	3	3	3	3	2
Géométrie descriptive	-	-	-	-	2	2	-	-
Biologie	2	2	-	-	2	2	2	2
Chimie	-	-	-	-	-	2	2	-
Physique	-	-	2	3	-	-	3	4
Philosophie	-	-	-	-	-	-	-	3
Dessin	3	3	2	2	-	-	-	-
Calligraphie	1	-	-	-	-	-	-	-
Éducation physique	2	2	2	2	2	2	2	2
Langue allemande	4	4	3	3	3	3	3	3

Hypothèse

- Les auteurs de manuels et de grammaires de ces trois langues interagissent.
- Il y aurait ainsi un fond commun et des particularités.
- Le fond commun reflète la « tradition grammaticale » du pays.
- Les particularités sont dues au contexte particulier pour chaque langue.
 - Le tchèque offre le plus d'espace pour l'application de nouvelles théories linguistiques, reflétant souvent l'évolution de la « slavistique » universitaire.
 - L'enseignement du latin est ancré dans une tradition millénaire.
 - L'enseignement du français est avant tout pratique, les explications grammaticales privilégient le côté fonctionnel. Elles subissent de plus l'influence du contexte français de France.

Constitution du corpus

- Base : rapports annuels du lycée classique et réel de Klatovy
 - nous savons que les grammaires et les manuels étaient effectivement utilisés dans les cours



Corpus - le latin

- KOŘÍNEK, Josef, *Latinská mluvnice*, V Praze: I.L. Kober, 1890
- HRBEK, František a HRUBÝ, Petr, ed. *Latinská mluvnice pro školy střední. II., Skladba*. V Praze: I.L. Kober, 1912.

Corpus - le tchèque

- BARTOŠ, František, *Mluvnice jazyka českého pro školy střední a ústavy učitelské, Díl druhý. Skladba*, V Brně: tiskem a nákladem Karla Winikera, 1882
- GEBAUER, Jan, *Mluvnice česká pro školy střední a ústavy učitelské, Díl II Skladba*, v Praze a ve Vídni: Nákladem F. Tempského, 1894
- GEBAUER, Jan, *Krátká mluvnice česká*, V Praze: Nákladem F. Tempského, 1894

Corpus - le français

- ŠKODA Jakub. *Grammatika francouzská*. V Praze: Fr. A. Urbánek, 1874.
- ŠKODA, Jakub. *Francouzská cvičebná kniha pro nižší školy realné a pro realná gymnasia: tvarosloví a nejdůležitější pravidla skladby*. V Praze: Fr. A. Urbánek, 1878.
- RICARD, Anselme - ROTH, Julius. *Prvního učení jazyku francouzskému, díl I.*, V Praze: F. Tempský, 1878.
- RICARD, Anselme - ROTH, Julius. *Prvního učení jazyku francouzskému, díl II.* V Praze: F. Tempský, 1882
- HERZER, Jan: *Učebná kniha jazyka francouzského, díl I. a II.*, V Praze : A. Storch Syn, 1889
- HERZER, Jan, *Skladba jazyka francouzského pro vyšší třídy středních škol českých*, V Praze: A. Storch syn, 1885
- ŠUBRT, František. *Učebnice a čítanka francouzská*. V Praze: nákladem Gustava Neugebauera, 1895-1903. 3 svazky.
- KUBÍN, Josef Štefan. *Premier cours de leçons françaises composé pour l'instruction des étudiants tchèques: Pro II. tř. reální a III. tř. reál. gymn.* Praha: Unie, 1911.
- KUBÍN, Josef Štefan. *Deuxième cours de leçons françaises: composé pour l'instruction des étudiants tchèques: pro III. třídu reální a IV. třídu reál. gymnasií*. Praha: Nákladem České grafické akc. společnosti "Unie", 1912.
- KUBÍN, Josef Štefan. *Troisième cours de leçons françaises: Pro IV. tř. reální a V. tř. reál. gymnasií*. Praha: Unie, 1913.
- POVER, František a VOJTÍŠEK, František. *Grammaire française: à l'usage de l'enseignement secondaire tchèque*. Praha: Česká grafická akc. společnost "Unie".

Remarques

- Pour le français : manuels et grammaires
 - Deux cas de figure :
 - Une grammaire est complétée par un manuel, les deux écrits par le même auteur (Škoda, Herzer ou Pover-Vojtíšek)
 - Il n'y a que le manuel
 - les explications grammaticales suivent une conception propre (Roth-Ricard ; Kubín)
 - les explications grammaticales sont inspirées d'une grammaire d'un autre auteur (Šubr ← Herzer)
- Pour le latin et pour le tchèque : que les grammaires.
 - Ce sont elles qui font l'autorité en matière de la conception syntaxique et du choix terminologique.

La syntaxe phrastique – le fond commun

- Ce fond commun est partagé par les grammaires et manuels du latin, du tchèque et du français.
- Point de départ : les grammaires du tchèque
 - 1) représentent, pour les autres langues, une référence
 - 2) présentent la conception la plus en détail et de la manière la plus élaborée.

Fond commun

- Une syntaxe basée sur la notion de « **membre de la phrase** » (*větný člen*), définie sur la base d'une conception prédicative (logique) et informationnelle de la phrase.
- Cf. la définition de la phrase (*věta*) de Bartoš ou de Gebauer
 - Bartoš : « *La phrase est une union grammaticale de mots par laquelle quelque chose est affirmé à propos de quelque chose.* »
 - Gebauer : « *La phrase est un jugement (úsudek, soud) exprimé par des mots.* »
- La phrase est aussi un pivot crucial de la relation langue – pensée
 - cf. Gebauer : « *Le jugement est dans ma pensée (mysl). L'expression que j'utilise pour l'exprimer est une phrase.* »

Membres de la phrase

- De ce fait, la propriété définitoire de la phrase est d'être composé de deux parties
 - le sujet (*podmět*) « *Une personne ou une chose à propos de laquelle on dit quelque chose* » (Bartoš)
 - le prédicat (*přísudek, výrok*) : « *Une expression verbale (slovné vyjádření) de ce qui est affirmé à propos du sujet* » (Gebauer)
- Le sujet et le prédicat étant considéré comme des « membres de base » (*základní*). Les autres membres sont « expandants » (*rozvíjecí*).

Membres de la phrase

- Voici la liste des « membres de la phrase », dans les explications les auteurs des grammaires tchèques donnent également l'équivalent latin
 - podmět (*subiectum*)
 - výrok, přísudek (*praedicatum*)
 - doplněk (*nomen praedictivum*)
 - předmět (*obiectum*)
 - příslovečné určení (*adverbiale*)
 - přívlastek (*attributum*)
 - přístavek (*appositio*)
- Les membres « expandants », eux, sont définis par rapport aux parties du discours qu'ils expandent
 - *Obiectum* : L'objet d'un verbe est l'expression verbale de celui à qui ou de ce à quoi passe (*transeo*) l'action du verbe, de celui qui ou de ce qui est affecté par l'action du verbe, ou de ce à qui ou de ce à quoi l'action du verbe est référée.

Exemple

<i>La terre</i>	<i>tourne</i>	<i>autour de son axe</i>	<i>toutes les vingt-quatre heures</i>
Phrase			

Exemple

<i>La terre</i>	<i>tourne</i>	<i>autour de son axe</i>	<i>toutes les vingt-quatre heures</i>
Sujet	Prédicat étendu et complet		
Phrase			

Exemple

<i>La terre</i>	<i>tourne</i>	<i>autour de son axe</i>	<i>toutes les vingt-quatre heures</i>
Sujet	Prédicat nu	Détermination adverbiale de lieu	Détermination adverbiale de temps
Sujet	Prédicat expansu et plein		
Phrase			

Commentaire

- Ainsi le « prédicat » représente toute la partie « non-sujet » de la phrase.
- Toutefois, le prédicat « nu » est toujours représenté par le verbe conjugué.
- Il en ressort une certaine ambiguïté dans les analyses concrètes, car par endroit, la notion de prédicat n'est appliquée qu'au verbe, comme si le reste de la « partie prédicative » de la phrase n'était pas inclus sous cette étiquette.

Fond commun – membres de la phrase (résumé)

- La base de la division est logique et informationnelle
 - sujet :: prédicat (jugement, ce qui est dit à propos de quelque chose)
- Le rapport logique est « syntactisé » à travers la notion de membres de la phrase
 - Le sujet et le prédicat sont les membres de la phrase
 - Les membres de la phrase obéissent au principe d'expansion qui introduit une perspective hiérarchique
 - on distingue donc les membres « nus » et les membres « expandus »
- L'expression formelle de la relation entre les membres de la phrase est dépendancielle (cas, accord)
 - Le cas du membre dépendant (expandant) est régi par le membre principal (expandu)
 - Le membre dépendant (expandant) s'accorde avec le membre principal (expandu)

Fond commun - syntaxe au sens étroit

- Gebauer : « La syntaxe (au sens étroit) est l'étude de la valeur (fonction) des parties du discours et des formes de mots, l'étude des accords (*congruentia*) et des régimes (*constructio, regimen*) entre les différents mots et les différentes formes d'une phrase. »

Fond commun - syntaxe au sens étroit

- La partie essentielle de cette syntaxe au sens étroit est consacrée « aux régimes » (vazby) des mots dans la phrase.
- L'exposé sur les régimes s'articule principalement autour de la présentation des cas, de leurs valeurs et de leurs fonctions
- Cette analyse des valeurs des cas réunit trois perspectives différentes et complémentaires :
 - perspective dépendancielle (le cas est « attribué » par le mot régissant)
 - perspective propositionnelle (tel cas correspond à tel membre de la phrase)
 - perspective sémantique (tel cas exprime tel ou tel rapport général).
- Exemple (Gebauer): *Celestin se vzdal papežství.* (Célestin a renoncé à la papauté.)
 - *papežství* : génitif simple régi par le verbe, génitif de l'objet, génitif de séparation

Les manuels de français

- Ils reprennent en gros la conception tchèque.
- La syntaxe y occupe une place relativement marginale.
- Les exposés syntaxiques suivent des buts pratiques.
- Il y a souvent une confrontation entre la conception tchèque et la terminologie française, notamment lorsque le manuel utilise le français comme métalangue.
- Question des cas

La syntaxe des membres de la phrase

- Les membres de la phrase, s'ils sont mentionnés, ne sont pas défini. La compréhension des termes de la part des élèves est présupposée.
- Les membres de la phrase sont mentionnés typiquement lorsqu'il est question de l'ordre des mots, de l'accord des adjectifs ou de la mise en relief.

Manuel *Škoda* (métalangue grammaticale : le tchèque)

- « *Slovosled: 1. Podmět 2. výrok 3. předmět akkusativný* »
(Ordre des mots : 1. Sujet 2. prédicat 3. objet accusatif)
- « *Shoda přídavného jména přívlastkového s příslušným jménem podstatným v rodě a v čísle* »
(L'accord de l'adjectif attribut avec le substantif respectif en genre et en nombre)

Manuel et grammaire *Herzer* (métalangue grammaticale : le tchèque)

- « *Pořádek slov u větě jest přesně ustálen, totiž: podmět, výrok, předmět přímý, předmět nepřímý. Le général inspire le courage à ses soldats. »*
(L'ordre des mots dans la phrase est fixe, à savoir : le sujet, le prédicat, l'objet direct, l'objet indirect.)
- « *Tvarem rovná se nominativ accusativu a jen místem ve větě se rozeznává. Podmět totiž místa má vždy před slovesem, předmět za slovesem. »*
(Par la forme, le nominatif est identique à l'accusatif, il ne s'en distingue que par sa place dans la phrase. Le sujet se place toujours devant le verbe, l'objet après le verbe.)

Manuel *Pover-Vojtíšek* (métalangue grammaticale : le français)

- « *Le sujet occupe ordinairement la première place de la phrase, puis vient l'attribut, c'est-à-dire le verbe et ses compléments: le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect.* »

...

- « *Le complément d'objet indirect précède le complément d'objet direct, quand celui-ci est beaucoup plus long que celui-là ou quand il est suivi d'un complément déterminatif (le plus souvent une proposition relative), et toutes les fois que la clarté de la phrase l'exige.* »

Commentaires

- délimitation du membre *výrok (praedicatum)*
 - les explications semblent privilégier la conception restreinte : *výrok* = verbe (ou tout au plus verbe *être* + adjectif/nom).
 - cf. à cet égard, la citation de Pover-Vojtíšek : « ... *l'attribut, c'est-à-dire le verbe est ses compléments ...* ». Le terme « attribut » semble correspondre au terme de *predikát* au sens large (Gebauer, Bartoš), de plus ce terme fonctionne comme calque du tchèque « přísudek ».
- une référence constante aux cas (sujet – nominatif, objet direct - accusatif, objet indirect - datif, etc.)

Le rôle des cas dans les explications grammaticales (syntaxiques)

- Le principe des cas est présent dans tous les manuels analysés.
- Si les auteurs se hâtent de dire que le français ne possède pas la déclinaison proprement dite, ils continuent en précisant que les cas s'expriment à l'aide des prépositions.
- Des paradigmes de déclinaison figurent ainsi dans les manuels (ex. manuel Škoda) :

(Sklonění vlastních jmen osobních a jmen měst).

Nominatif:	<i>Charles</i> Karel		<i>Émilie</i> Emilie		<i>Paris</i> Paříž
Géntif: de	<i>Charles</i> Karla		<i>d'Émilie</i> Emilie		de <i>Paris</i> Paříže
Ditif: à	<i>Charles</i> Karlovi		<i>à Émilie</i> Emilii		à <i>Paris</i> Paříži
Accusa tif:	<i>Charles</i> Karlu		<i>Émilie</i> Emilii		<i>Paris</i> Paříž

Le rôle des cas dans les explications grammaticales (syntaxiques)

- Les syntagmes prépositionnels de *de* sont traités automatiquement comme des génitifs; ceux de *à* comme des datifs.
- Le sujet est traité un nominatif, l'apostrophe comme un vocatif et les autres usages du nom hormis le sujet, l'apostrophe et les syntagmes prépositionnels de *de* et de *à* comme des accusatifs.
 - Aussi dit-on que les prépositions françaises propres (hormis *de* et *à*) se construisent avec l'accusatif (*pour Charles*), les prépositions « impropres » (locutions prépositionnelles) se construisent soit avec le génitif (*à propos de Charles*), soit avec le datif (*grâce à Charles*).

Cf. la grammaire de Herzer

- Elle est illustrative du lien qui unit l'enseignement grammatical du français avec celui du tchèque et du latin.
- L'auteur dit lui-même dans la préface de sa grammaire (et de son manuel) :
 - « *J'ai suivi les divisions, les définitions et la terminologie utilisées dans la syntaxe de la langue tchèque de Bartoš avec laquelle les élèves des classes inférieures sont familiarisés.* »
- Son exposé relatif à la syntaxe du nom contient une section « *Des cas et des prépositions* ».
 - Ici, tous les « cas » du français sont traités successivement (nominatif, vocatif, accusatif, génitif et datif).
- L'exposé relatif au génitif et au datif est appelé « *Du génitif et de la préposition de* » « *Du datif est de la préposition à* ».

Hlava II.	O pádech a předložkách	102
1.	O nominativě a vocativě (§ 236. a 237.)	102
2.	O accusativě (§ 238—253.)	102
	a) Předmětném (§ 238—244.)	102
	b) O dvojím accusativě (§ 245—247.)	110
	c) O accusativě příslovečném (§ 248—250.)	112
	d) O accusativě nezávislém (§ 251. a 252.)	113
3.	O genitivě a předložce <i>de</i> (§ 253—276.)	114
	a) O genitivě přívlastkovém (§ 253—259.)	114
	b) O partitivním genitivě nezávislém (§ 260. a 261.)	120
	c) O genitivě předmětném (§ 262—269.)	121
	d) O genitivě adverbialním (§ 270—275)	130
	Seznam sloves, jichž vazby v obou jazycích se liší (§ 276.)	133
4.	O dativě a předložce <i>à</i> (§ 277—294.)	134
	a) O dativě přívlastkovém (§ 277—279.)	134
	b) O dativě předmětném (§ 280—286.)	136
	c) O dativě příslovečném (§ 287—293.)	141
	d) O dativě nezávislém (§ 294.)	146
	Dodatek k náuce o pádech (§ 295. a 296.)	147
5.	O předložkách (§ 297—329.)	153
	A. O významu předložek (§ 297—325.)	153
	B. Některá poznamenání všeobecná (§ 326—329.)	170

Cf. la grammaire de Herzer

- Bartoš
 - genitiv přívlastkový
 - genitiv podmětný (g. subjectivus), genitiv předmětný (g. objectivus), genitiv přisvojovací (genitivus possessivus), genitiv určovací (g. explicativus, appositivus), genitiv vlastnosti (g. qualitatis), genitiv celkový (g. partitivus),
 - genitiv předmětný
 - genitiv odluky (g. separativus), genitiv vztahový (g. relativus), genitiv záporný, genitiv dotykový, genitiv celkový, genitiv příčinný (g. causae),
 - genitiv příslovečný
 - časový, srovnávací (comparativus), měrový
 - ve větě nezávislý, genitiv zvolací
- Herzer
 - genitiv přívlastkový
 - subjektivný, objektivný, possessivný, appositivný, kvalitativný, partitivný,
 - genitiv předmětný
 - separativný, relativný, dotykový, obsahu, causalný, auctoris, instrumenti
 - genitiv příslovečný
 - loci, temporis, modi, pretii
 - genitiv partitivný nezávislý

Cf. la grammaire de Herzer

- Kořínek
 - Genitivus subiectivus
 - Genitivus possessivus, Genitivus auctoris, causae, Genitivus determinativus, Genitivus partitivus, Genitivus quantitatis, Genitivus qualitatis, Genitivus pretii
 - Genitivus obiectivus
 - při substantivech, při adjektivech, při participiích praes., při slovesech pamatování (verba memoriae), při slovesech soudního řízení (genitivus criminis)

Le manuel de Šubrt

- František Šubrt, d'ailleurs l'un des relecteurs de la syntaxe de Herzer, suit cette conception très fidèlement

Učebnice a čítanka francouzská.

Sestavil

František Šubrt,

ředitel c. k. české reálky v Žižkově.

Díl III.

určený jakožto učebnice pro vyšší třídy,
jakožto čítanka pro V. třídu českých škol středních.

C. K. REÁLKA V ŽIŽKOVĚ
BIBLIOTHECA PAUPERUM
Třetí vydání

Čís. inv. 41

Ex 2

upravil

Vojtěch Paulus,

professor c. k. české reálky na Novém městě v Praze.

Nozměněný otisk vydání II, schváleného vys. vynes. c. k. ministerstva kultu a vyučování
ze dne 8. ledna 1900 č. 35033.

S přídavkem „Simplification de l'enseignement de la syntaxe
française.“

(Text český upraven dle „Pravidel“ českého pravopisu z r. 1902.)

Cena nevázn. 2 K 40 h., vázn. 2 K 80 h.



V Praze 1903.

Nákladem Gustava Neugebauera,

c. a k. dvorního knihkupece.



Génitif possessif, génitif objectif, génitif de qualité

1. *Les créatures de Dieu; le bonheur de ceux que tu aimes; les trésors de la terre.*

Génitif possessif.

2. *L'espérance d'une autre vie; la crainte de Dieu; l'amour de la patrie, (I 67) le signal du départ.*

Génitif objectif.

3. *La force de résistance; le trésor de bonté; (II 73, 3^e alinéa) un homme de caractère, de talent; une montre d'or; le journal d'hier; la guerre de Trente ans; (I 67) la salle d'attente.*

Génitif de qualité.

Génitif partitif, génitif d'apposition

4. a) (I 19, 2) Une quantité de dignitaires, un grand nombre d'élèves, une foule d'hommes; — toutes sortes de denrées;
- b) (I 11, 5) assez de lumière, autant de place, beaucoup d'air; —
- c) Il n'y a guère d'exemple; (I 33) L'homme méchant n'a pas (guère, jamais, point) d'amis (= [žádných] přátel;
- d) (I 34) L'or est le plus précieux de tous les métaux; (III 81) je rends les clés au plus preux des chevaliers; au premier des chevaliers;
- e) (I 55) Paris est une des plus belles villes du monde; François-Joseph I^{er} est le troisième des empereurs d'Autriche; — rien d'incroyable, quelque chose d'incroyable; quoi de plus beau.

Partout génitif partitif.

Devoir. Dites de quoi dépendent tous ces génitifs partitifs.

Remarque. Mettez-moi du nombre de vos amis (II 49); je souhaite que vous nous donniez bientôt de vos nouvelles (III 70); sa jeunesse fut des plus orageuses (III 110). Aussi génitifs partitifs, s'expliquant par une ellipse.

5. a) Le titre de marchands, (II 86, *Avalanche*) de protecteur de la vallée, le nom de bijoutiers, (III 22) la ville d'Orléans, (II 49, en bas) le surnom de Père du peuple.

Génitif d'apposition (toujours sans article).

Devoir. Quand s'emploie-t-il ?

Génitif régime indirect, génitif de cause, génitif d'auteur

6. (II 2 en haut) s'acquitter de sa dette, (II 71) se défaire de ses amis, (III 87) défendre la maison des injures du vent, — franc de port, orphelin de père.

(II 46, 2^e alin.) avertie de son erreur, (ibidem) je me souviendrai de votre cas, (III 36) informé de ces détails, (III 44 Lettre de F.): user d'adresse, (II 51) je m'enquiers de toi; (I 61) enrichir de connaissances; — sûr de succès, incapable de trahison.

Se nourrir d'insectes, goûter de qch., (III 36) vêtir de haillons, (III 40) s'occuper de la forme, (III 55) remplir de sciures; — (III 48) plein de sollicitude.

Génitif après les verbes et les adjectifs d'éloignement, d'approchement, d'approvisionnement.

7. Étouffer de chaleur, grelotter de froid, périr de soif, (I 61) blanchir de soucis, (II 41, 1^{er} alin.) mourir de faim, (III 16) ne pas se sentir de joie, (III 91 Thème) se moquer (rire) des hommes; pâle de terreur, ivre de joie, (III 36) une femme à demi-morte de privations.

Génitif de cause après les verbes et les adjectifs exprimant un sentiment du corps ou un mouvement de l'âme.

Remarque. Faire quelque chose de crainte ou par crainte, de dépit ou par dépit.

Motif.

8. (I 74, 3) L'enfant est chéri de sa mère; être aimé, loué, détesté, blâmé de q.; recevoir qch. de q., hériter qch. de q.
Génitif d'auteur (přívodce).

Génitif de lieu, de temps,
de manière,
d'instrument, de
mesure, de rapport

— 100 —
11. De cette manière, je fis de même; (II 37, 11) de grand cœur, aimer de tout son cœur; prendre une ville d'assaut (*útokem*); (III 51) dormir de l'éternel sommeil.

Génitif de manière.

12. (II 17, 5) d'un coup de lance, montrer du doigt, faire signe de la main, frapper q. de son épée; (II 70, au milieu) jouer du piano; jouer du violon, sonner de la trompette.

Génitif d'instrument, employé seulement dans quelques locutions et après le verbe jouer et ses synonymes (des instruments de musique).

Remarque. Mais: jouer aux cartes, aux échecs etc.; jouer une grande somme.

13. (III 19) La galerie centrale est haute de 44 mètres; un jeune homme âgé de 18 ans.

Génitif de mesure après les adjectifs exprimant la dimension ou l'âge.

Remarque. (II 15 Jeanne d'Arc) Traiter (qualifier) de sorcière, d'hérétique, (II 75, Kléber) de lâche, servir de père — génitif exprimant l'appréciation.

14. Nous nous ressemblons d'âme et de visage; connaître q. de vue; jeune d'années; grand de caractère; sourd de l'oreille gauche.

Remarque 1. (Comp. II 67, au milieu:) Il n'en est pas ainsi de mon rabet; II 80, 5^e alin.: Vous vous trompez de maison. — De même: (II 5, Proverbes) changer d'habits, d'avis; redoubler d'efforts.

Génitif de rapport (= *vztahu*; nous nous ressemblons par rapport à l'âme et au visage; etc.).

Quid de la contextualisation ?

- Assez faible par rapport aux sources françaises contemporaines
cf. p. ex. Alexis Chassang, *Nouvelle grammaire française*
(référénciée par Herzer)
- Le fond commun est globalement assez proche de la conception
de la grammaire du Port-Royal
- Mais rappelons aussi la tradition coménienne

Cf. Port-Royal

- « *Le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis, la terre est ronde, s'appelle PROPOSITION ; et ainsi toute proposition enferme nécessairement deux termes ; l'un appelé sujet, qui est ce dont on affirme, comme terre ; et l'autre appelé attribut, qui est ce qu'on affirme, comme ronde : et de plus la liaison entre ces deux termes, est.* » (GGR, Seconde partie, Chapitre premier)
- « *Après avoir conçu les choses par nos idées, nous comparons ces idées ensemble ; et trouvant que les unes conviennent entre elles, et que les autres ne conviennent pas, nous les lions ou déliions, ce qui s'appelle affirmer ou nier et généralement juger. Ce jugement s'appelle aussi proposition, et il est aisé de voir qu'elle doit avoir deux termes : l'un de qui l'on affirme ou de qui l'on nie, lequel l'on appelle sujet ; et l'autre que l'on affirme ou que l'on nie, lequel s'appelle attribut ou praedicatum.* » (LAP, Deuxième partie, Chapitre III)

Du Génitif.

Le rapport d'une chose qui appartient à une autre, en quelque manière que ce soit, a fait donner dans les langues qui ont des cas, une nouvelle terminaison aux noms, qu'on a appelée le *généitif*, pour exprimer ce rapport général, qui se diversifie ensuite en plusieurs espèces, telles que sont les rapports :

Du tout à la partie. *Caput hominis.*

De la partie au tout. *Homo crassi capitis.*

Du sujet à l'accident ou l'attribut. *Color rosæ. Misericordia Dei.*

De l'accident au sujet. *Puer optimæ indolis.*

De la cause efficiente à l'effet. *Opus Dei. Oratio Ciceronis.*

De l'effet à la cause. *Creator mundi.*

De la cause finale à l'effet. *Potio soporis.*

De la matière au composé. *Vas auri.*

De l'objet aux actes de notre âme. *Cogitatio belli. Contemptus mortis.*

Du possesseur à la chose possédée. *Pecus Melibœi. Divitiæ Cræsi.*

Du nom propre au commun, ou de l'individu à l'espèce. *Oppidum Lugduni.*

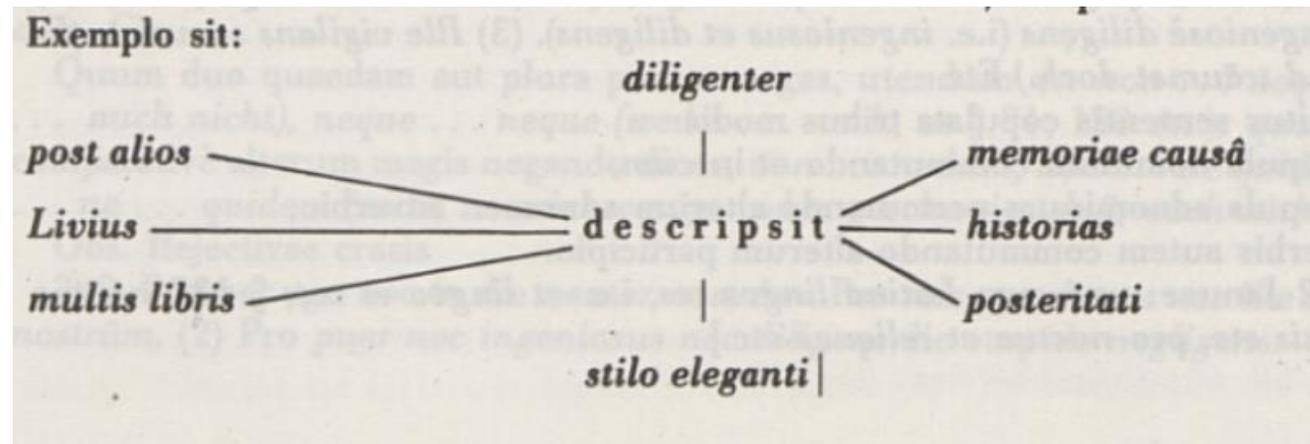
...

On se sert d'une particule dans toutes les langues vulgaires, pour exprimer le génitif, comme est *de* dans la nôtre ; *Deus, Dieu ; Dei, de Dieu.*

GGR, Seconde partie, Chapitre VI

Comenius, *Grammatica Latino-vernacula*, 1649 (1657)

- *Sententia est vocum nexus, aliquid de aliquo interrogans, affirmans vel negans. ...*
- *... Unus nominativus uni verbo finito copulatus facit sententiam unam et simplicem, quantocunque numero aliae voces accesserint. ...*
- *... Centrum totius sententiae est verbum finitum, ad quod omnia referuntur. ...*



- *... Nempe quod sermone enarramus, propriè sunt rerum exsistentiae actionesque et passiones cum circumstantiis suis.*

Conclusions

- Dans les trois matières philologiques que nous avons incluses dans notre analyse, à savoir le tchèque, le latin et le français, la conception syntaxique présentée aux élèves est fondamentalement identique.
- Elle est basée sur le principe de « membres de la phrase » délimités sur la base du critère logico-propositionnel. Si les manuels de latin et de tchèque s'efforcent de justifier la délimitation des membres de la phrase, les manuels de français reprennent cette conception, la terminologie y comprise, sans apporter des définitions et des explications théoriques.
- Le principe de membres de la phrase n'est somme toute évoqué que pour expliquer l'ordre des mots et les modifications de l'ordre canonique (mise en relief, dislocations...).
- Lorsque les auteurs utilisent le français pour donner des explications grammaticales, ils rencontrent certains problèmes terminologiques (*přívlastek*, *přísudek* – *attribut*, *complément de nom*...) dus au fait que la tradition grammaticale française définit les éléments en question différemment.
- Les constructions syntaxiques concrètes sont abordées à travers le principe des cas, qui sont présentés conformément aux conceptions (nomenclature, typologie...) établies pour les langues tchèque et latine et dument apprises lors des cours de ces langues-ci.
- Nous constatons une contextualisation assez faible par rapport aux sources françaises contemporaines.